



■ Ce samedi 4 octobre dans les salons de l'hôtel de Ville, officiels, partenaires, mais surtout jardiniers, se sont réunis pour signer cette première charte dont les quatorze articles, rappelés sur le tableau à gauche, ont été signés par toutes les associations de jardins partagés présentes. Photo Brigitte Del Rizzo

JARDINS PARTAGÉS La première charte signée en présence de nombreux jardiniers

Économie sociale et solidaire. En étude depuis 2012, cette première charte a été signée samedi sous l'égide de Dounia Besson et de Françoise Rivoire, adjointes à la Ville.

Onze heures, hier à l'hôtel de Ville. Chapeaux de paille, épouvantails et nature étaient les invités d'honneur de la signature de cette charte. Un défilé ? Une pièce de théâtre ?



■ Samedi, au jardin du parc des Murières. Photo Roland Calba

tre ? Que nenni, simplement des jardiniers fiers de leur passion, fiers de la reconnaissance officialisée par cette charte. Fiers aussi de l'engagement qu'ils assument : des éco-responsables ayant initié un concept de « mieux vivre ensemble ». Un lien social qu'ils ont essaimé au fil des saisons, des récoltes, des rencontres et des échanges de savoir-faire.

Dounia Besson, adjointe à la Ville en charge de l'Économie sociale et solidaire, a rendu hommage à Françoise Rivoire, qui l'avait précédée sur ce dossier. Son propos était dans la lignée de la présentation faite deux jours plus tôt en présence des membres de Passe-jardins, la Légumerie, ou encore des Compostiers (notre édition du 3 octobre).

« Depuis quinze ans, 41 jardins partagés ont été créés sur Lyon. Il s'agit d'initiatives qui partent des territoires, faisant émerger d'autres perspectives telles que l'animation, met-

tant en exergue le lien social, la manière d'aller vers l'autre. »

Jusqu'à ce jour, ces jardins partagés, bien que régis par un règlement intérieur précis, n'avaient pas de document commun fixant les modalités de fonctionnement. C'est désormais chose faite. Cette charte est le travail de tous les partenaires, services de la Ville, Passe-jardins et l'ensemble des associations régissant les jardins partagés.

Mais l'élue l'a réaffirmé : « Par cette charte, la ville de Lyon réaffirme son attachement aux jardins partagés, vous accompagne, mais ne sera jamais dans l'ingérence ».

L'authenticité, le partage et la diversité

Un jardin partagé est un fédérateur de bonnes volontés. « Ce sont des espaces ouverts à tous, dès lors qu'un jardinier est présent. Ils favorisent l'échange avec les autres habitants et les structures de leurs

quartiers », précise l'article 3 de la charte.

Plus de 1 000 jardiniers lyonnais œuvrent à ce jour au sein des 41 structures mises à leur disposition, dans le respect d'une agriculture saine et biologique, sans recours aux pesticides. « En prenant soin de la terre, les jardiniers prennent soin d'eux », précisait un membre de Passe-jardins.

La démocratie participative a toute sa place dans ce concept. Décision du plan de culture, préparation du terrain,

plantation, entretien, récolte... L'engagement est citoyen et collégial. Cette première charte des jardins partagés est le début d'une longue aventure humaine dans la nature urbaine. L'avenir du jardin « plané-Terre » est lancé, les appels à projet au terme de l'animation des jardins partagés également. Il ne reste désormais plus qu'à visiter chacun des 41 jardins, tous différents, mais tous portés par le même engagement. ■

Brigitte Del Rizzo

L'association Passe-jardins

Créé en janvier 1998, à la suite du premier forum national Jardinage et Citoyenneté, le Passe-jardins se définit comme un animateur du réseau des jardins partagés et un centre de ressources. En étroite partenariat avec le Grand Lyon et les organismes publics, l'association accompagne et forme, au travers d'une démarche participative avec les habitants, les initiateurs

de projets de jardins partagés. Elle participe pratiquement à toutes les initiatives dans ce domaine, à Lyon et autour de la ville, enregistrant à ce jour une centaine d'adhérents, qui sont des personnes ou des structures, pour un total de 70 jardins dans le Grand Lyon, dont 41 sur Lyon.

www.lepassejardins.fr
Tél. 04 78 00 22 59.

Des marionnettes en guise de porte-parole des jardins partagés

Invités par l'Association des jardins du château (AJC), Nathalie Kess et Thierry Fillon, de la Cie Le bon guignol, ont fait la promotion des deux jardins que l'AJC entretient à Ménival. Il est vrai que les espèces de fruits et légumes sont une mine pour qui sait manier le calembour. Le président de l'AJC, Patrick Paupy, et ses fidèles planteurs ont ensuite invité petits et grands à visiter la parcelle (200 m²) mise à leur disposition dans le parc des Murières, qu'ils exploitent parallèlement à celle de 400 m² dans l'espace Elise-Rivet.



■ L'attente des marionnettes. Photo Roland Calba

L'après-midi s'est poursuivie autour d'un goûter, tout de produits bio s'entend. ■

AJC : via la MJC Ménival, 04 72 38 81 61.

RÉNOVEZ L'ISOLATION DE VOS COMBLES

à partir de
7€*HT
le m²

Diagnostic et devis gratuit

* offre limitée au 31/12/2014
Voir conditions en agence

LANGUEDOCISOLATION.COM

Z.I. Leveau Allée F - 30, chemin de la Gravière
VIENNE - 04 74 57 05 06

Votre conseiller dans le Rhône :
Damien DETRUIR - 06 34 02 16 09

